

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **4 (1933)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L' A. D. I. E. J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Présidence de l'A.D.I.E.J.: M. F. REUSSER Moutier — Tél. 7.	Secrétariat de l'A.D.I.E.J.: M. G. MÖCKLI Delémont - Tél. 2.11	Administration du Bulletin: Secrét. de l'A.D.I.E.J. Delémont.
--------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 3.—; le numéro : fr. 0.50. — **Annonces** : S'adresser à l'Imprimerie du « Démocrate », Delémont.

SOMMAIRE :

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'AJOIE, *par E. J.* — L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DE LA VALLÉE DE DELÉMONT, *par A. R.* — QUELQUES MOTS SUR LES CHEMINS DE FER DU JURA BERNOIS, *par F. R.* — LE NOUVEL HORAIRE, *par F. R.*

Pour rappeler l'électrification de la ligne Delémont-Delle, ouverte au nouveau mode de traction dès le 15 mai 1933, le présent numéro est consacré en partie à l'Ajoie et à la Vallée de Delémont.

La situation économique de l'Ajoie

L'Ajoie fait figure, sur une carte de géographie, d'une sorte de double triangle enfoncé dans la Franche-Comté et l'Alsace. Elle est une région qu'enserrent de toutes parts de hautes barrières. De trois côtés sont les obstacles artificiels que constituent les frontières. La chaîne du Mont Terrible forme au sud comme une muraille entre elle et le gros du pays jurassien.

En un temps où les douanes contrecarrent dans une mesure inouïe le commerce international, on est enclin de prime abord à juger extrêmement difficiles les conditions d'existence sur notre terre, avancée de la Suisse dans la « Trouée de Belfort », ainsi appelle-t-on le large couloir, entre le Jura et les Vosges.

L'Ajoie subit certes un préjudice de sa position excentrique entre l'étranger et le pays même. Ses relations normales avec le proche voisinage sont gênées par les douanes et de cette façon la force de rayonnement de son centre commercial, Porrentruy, est notablement diminuée.

Les gens de l'intérieur du pays ne pensent pas assez aux inconvénients que constitue, pour les Ajoulots, l'obligation de se soumettre dans toutes leurs évolutions normales, peut-on dire, aux formalités douanières. Le district compte, en effet, une vingtaine